

## Nomination

### André Souteyrat, directeur de l'Afidol

André Souteyrat, ingénieur en agriculture, a été nommé depuis le 1er janvier 2015, directeur de l'association française interprofessionnelle de l'olive (Afidol). Il succède à ce poste, à Christian Argenson qui, après avoir consacré toute sa carrière à la filière oléicole française, a fait valoir ses droits à la retraite.

André Souteyrat était, depuis 2006, chef du service veille, études et prospective de la chambre régionale d'agriculture de Bretagne, avant de prendre la responsabilité des ressources humaines et de la qualité de ce même organisme fin 2011. Durant son parcours professionnel, il a occupé diverses fonctions au sein de plusieurs structures professionnelles agricoles : il a notamment été délégué général du Groupement interprofessionnel pour la valorisation de la pomme de terre (GIPT), attaché de direction à la chambre d'agriculture du Haut-Rhin. Il a également été consultant à Bruxelles pour la Commission européenne ainsi que pour des collectivités territoriales françaises et espagnoles et des structures privées défendant les intérêts d'organisations agricoles et d'entreprises agroalimentaires.

## Réorganisation

### Sofiprotéol devient Avril

Nouvelle gouvernance, nouvelle organisation, nouvelle identité et accélération de la croissance : Sofiprotéol évolue et devient le Groupe Avril. Objectif affiché pour l'acteur industriel et financier des filières des huiles et protéines : asseoir dans la durée son indépendance et renforcer la présence du monde agricole au cœur de sa stratégie de croissance.

Ainsi, la forme juridique du groupe évolue vers une société en commandite par actions (SCA) animée par une société commanditée. La société en commandite par actions se compose de deux catégories d'associés :

- les associés « commanditaires » rassemblent le FIDOP1 et la FOP2, actionnaires historiques du Groupe, ainsi que la Fondation Avril, reconnue d'utilité publique, qui devrait être constituée prochainement. Ils exercent leur contrôle à travers un conseil de surveillance composé de huit membres représentant les interprofessions de l'ONIDOL3 et de l'UNIP4, la FOP, la Fondation Avril et le personnel du Groupe Avril. Le conseil de surveillance est présidé par Jacques Siret, également président de l'ONIDOL ;

- aux côtés des associés « commanditaires », la société Avril Gestion intervient comme associé « commandité ». Son conseil d'administration nomme le gérant de la SCA et décide des grandes orientations stratégiques et financières du Groupe. Il se compose de neuf membres, dont :
  - quatre membres issus de la FOP : Xavier Beulin, président de Sofiprotéol, Arnaud Rousseau, vice-président de la FOP, Gérard Tubéry, président de la FOP, et Bernard de Verneuil, président du CETIOM5 ;
  - trois personnalités qualifiées : Jean-Pierre Denis, président du Crédit Mutuel Arkéa et du Crédit Mutuel de Bretagne, Anne Lauvergeon, PDG d'Alp Services et présidente de SIGFOX, et Pierre Pringuet, directeur général de Pernod Ricard ;
  - et deux anciens dirigeants ou mandataires sociaux du Groupe : Patrice Gollier, ancien directeur général d'In-Vivo, et Alain Mirot, ancien directeur administratif et financier du Groupe Sofiprotéol.

Xavier Beulin, président de Sofiprotéol, préside la société commanditée Avril Gestion. Jean-Philippe Puig, directeur général de Sofiprotéol, a été désigné par le Conseil d'administration pour occuper la fonction de gérant de la SCA Avril. La nouvelle organisation du Groupe lui donne une surface financière et une lisibilité accrues, lui offrant un meilleur accès au marché des capitaux pour poursuivre son développement. « *En un peu plus de 30 ans, Sofiprotéol a créé un modèle d'entreprise original, avec un actionnariat stable ancré dans le monde agricole et une gouvernance particulière lui permettant de réinvestir systématiquement ses résultats dans son développement* », rappelle Jean-Philippe Puig, Gérant de la SCA Avril. « *La croissance a été au rendez-vous ces dernières années et nous misons sur son accélération. C'est pourquoi le Groupe se dote aujourd'hui d'une gouvernance et d'une organisation à même de répondre à ses ambitions, tout en perpétuant l'un de ses principes fondateurs : le réinvestissement de la majorité des dividendes dans les filières.* »

Désormais, les activités industrielles et financières du groupe sont distinguées. Les activités industrielles du Groupe Avril se répartissent entre le pôle végétal et le pôle animal.

- Le pôle végétal d'Avril est structuré autour de quatre métiers, regroupant les activités des filiales en fonction de leurs secteurs d'activités principaux : la transformation des graines d'oléagineux (première activité industrielle du pôle végétal d'Avril) ; l'alimentation humaine (notamment au travers de marques fortes comme Lesieur, Puget, Cristal et Al Horra au Maroc, ou encore Bunica en Roumanie) ; les énergies renouvelables (avec la marque de biodiesel Diester®) et la chimie renouvelable (au travers des molécules issues de la transformation des huiles végétales et des

graisses commercialisées pour la confection de nombreux produits du quotidien).

- Le pôle animal d'avril intervient tout au long des filières d'élevage. Son activité s'articule autour de trois grands domaines d'activité : la nutrition et les productions animales (avec la marque Sanders) ; l'alimentation humaine, à travers les métiers de la transformation, de l'élaboration et de la commercialisation des productions animales (oeufs et ovoproduits avec la marque Matines, mais également viandes de porc et de volailles) ; la biosécurité et les spécialités nutritionnelles (avec la ferme expérimentale de Sourches dans la Sarthe, premier centre privé européen de recherche en nutrition et conduite d'élevage).

Les activités financières sont concentrées autour de Sofipro-téol, la société de financement et de développement du groupe Avril, principalement dédiée aux filières des huiles et protéines. Elle accompagne plus d'une centaine d'entreprises de la filière, représentant 80 000 emplois, et soutient la création d'entreprises, le développement et l'innovation par des prêts et prises de participation minoritaire. Ses principaux actionnaires, aux côtés de la SCA, regroupent les interprofessions de l'UNIP et de l'ONIDOL ainsi que les partenaires financiers et professionnels du Groupe Avril (Crédit Agricole, Natixis, Unigrains et les organismes professionnels agricoles).

La nouvelle gouvernance, la nouvelle organisation et la nouvelle identité du Groupe lui permettent d'accélérer sa croissance et de continuer d'assumer sa mission de développement des filières des huiles et protéines, en France comme à l'international.

<http://groupeavril.com/>

## Normalisation

### Transferts sol-plantes des éléments traces : un test biologique normalisé

Fruit d'une collaboration Cirad-Inra, le RHIZOtest vient de faire l'objet d'une normalisation internationale et européenne (ISO/CEN\*). Publiée le 8 janvier 2015, cette norme est à la fois un passage obligé vers de nombreuses applications et l'aboutissement d'un long processus. En développement depuis 2009, le RHIZOtest est la première méthode biologique normalisée dédiée à la mesure du transfert des éléments traces du sol à la plante. Le RHIZOtest permet ainsi d'évaluer le risque écotoxicologique associé à la contamination de sols par des éléments traces.

En validant les fondements scientifiques et l'optimisation technique de l'outil et de la méthodologie pour une utilisation en routine, la normalisation va permettre au RHIZO test de voler de ses propres ailes. « *L'objectif était de sortir le test des laboratoires de recherche* », explique Matthieu Bravin chercheur au Cirad qui a contribué au développement du test. « *C'est une étape indispensable pour que le RHIZOtest devienne une méthode biologique reconnue et utilisée dans les procédures d'évaluation des risques sur les sites contaminés.* »

Cette norme a abouti grâce à deux projets de recherche. NormaRHIZO (2010–2013, financé par l'ANR) avait un double objectif : d'une part, approfondir les connaissances sur

la dynamique des éléments traces dans la rhizosphère à l'aide du RHIZOtest et, d'autre part, opérationnaliser le test dans le but d'obtenir une normalisation ISO de la méthodologie et de l'outil. En appui, le projet RHIZOlab (2012, financé par l'Ademe) a permis de valider le RHIZOtest à travers la réalisation d'un test inter-laboratoires européens. Cette ultime étape a démontré la robustesse, la répétabilité et la reproductibilité de l'outil. Enfin, le contenu de la norme a été présenté, révisé puis validé par les experts des différentes agences nationales de normalisation adhérentes à l'ISO au cours de cinq scrutins qui se sont succédés entre 2009 et 2014.

À court-terme, le RHIZOtest devrait être adapté à la mesure d'autres types de contaminants, tels que les nanoparticules et les contaminants traces organiques, comme les perturbateurs endocriniens.

En collaboration avec le Cirad, une réflexion est en cours autour du montage d'une start-up, dont le but serait la mise en œuvre commerciale de l'outil et la poursuite de la R&D autour du RHIZOtest. Dans ce sens, une déclaration de copropriété (Cirad/Inra) est en cours de rédaction et la marque RHIZOtest\* devrait être déposée prochainement.

\* Spécifiée par l'Organisation internationale de normalisation (ISO) et le Comité européen de normalisation (CEN).

## H2020

### L'Europe finance le projet de partenariat ProIntensAfrica

Les pratiques agricoles actuelles engendrent de nombreux effets négatifs sur l'environnement et les ressources naturelles : dégradation de la fertilité du sol, perte de biodiversité et des fonctions naturelles des écosystèmes, pollution des ressources en eau, émission de gaz à effet de serre, etc. En outre, elles ne permettent ni d'assurer l'autosuffisance alimentaire de nombreuses populations africaines, ni d'attirer les jeunes vers l'agriculture.

Face aux limites de ces pratiques non durables à la fois pour l'environnement et d'un point de vue sociétal, diverses voies d'intensification existent. Ces voies diffèrent en fonction de l'échelle de temps, du contexte qui leur est spécifique, des formes d'organisation sociales ou encore des marchés qui y sont associés. Elles doivent être explorées de façon à pouvoir être comparées, puis améliorées. C'est ce que proposent de faire le Cirad, l'université de Wageningen et leurs partenaires à travers le projet de partenariat scientifique entre l'Europe et l'Afrique, ProIntensAfrica. Le projet sera financé pendant deux ans par le programme européen pour la recherche et le développement H2020. « *L'ambition n'est pas de faire émerger une voie optimale unique pour l'Afrique mais bien de montrer qu'il existe de nombreuses voies spécifiques et que ces voies peuvent être complémentaires* », explique Philippe Petithuguenin, directeur général délégué adjoint à la recherche et à la stratégie du Cirad. « *Parmi les voies d'intensification qui seront comparées, le Cirad portera une attention particulière à celles qui s'inspirent de l'agroécologie, qui explorent une approche novatrice et prometteuse d'une intensification plus durable et créatrice d'emploi en milieu rural* », précise Florent Maraux, du Cirad, animateur de l'axe scientifique du projet.

En bout de chaîne de ce travail exploratoire : des outils pour les politiques publiques, basés sur des choix documentés.

« *Le projet sera adossé à un imposant travail de terrain, observe Florent Maraux. Documenter les pratiques en cours, et faire émerger des perspectives est essentiel* », souligne-t-il. Quatre études de cas de grande envergure permettront ainsi de récolter des données récentes *via* des enquêtes de terrain. Une douzaine d'autres études de cas, plus légères, documenteront la diversité des situations africaines. « *Avec près de 200 agents localisés à l'étranger, dont quasiment la moitié en Afrique Sub-saharienne, le Cirad est particulièrement bien placé pour mener avec ses partenaires ces études de cas* », rappelle Philippe Petithuguenin.

L'initiative IntensAfrica a été lancée en 2013 avec l'objectif de promouvoir les échanges en recherche et innovation entre l'Europe et l'Afrique dans le domaine de l'intensification durable des systèmes de production agroalimentaires. En effet, les deux continents s'interrogent sur l'avenir de leur agriculture dans le cadre, pour l'Europe de la réforme de la Politique agricole commune et pour l'Afrique, de l'adoption d'un programme « politique de développement de l'agriculture » sous l'égide de l'Union Africaine.

L'initiative est portée par le Cirad et l'université de Wageningen. Elle rassemble les partenaires scientifiques de treize pays européens et de nombreux pays africains, à travers le Forum africain de recherche agronomique (Fara).

La réponse positive de l'Europe à la proposition du Cirad et de Wageningen permettra de faire progresser cette initiative au cours des deux prochaines années. Objectif : mettre en perspective le lancement d'un programme de plus grande envergure en 2017 ou en 2018, qui devrait durer une dizaine d'années.

## Pays ACP-Cirad

### Un accord-cadre pour consolider les collaborations

Un accord-cadre entre le Cirad et le secrétariat des pays ACP (Afrique, Caraïbes et Pacifique) a été signé mercredi 9 décembre 2014, à Bruxelles. « *Le Cirad travaille déjà très étroitement, en bilatéral, avec de nombreuses institutions des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique. Mais c'est la première fois qu'un accord formel est acté avec le secrétariat des pays ACP* », commente Philippe Petithuguenin, directeur général délégué adjoint à la recherche et à la stratégie, qui représentait Michel Eddi, président-directeur général du Cirad, lors de la signature.

L'idée d'un accord-cadre a germé le 8 avril dernier. Ce jour-là, plusieurs ambassadeurs et représentants du groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique visitaient les installations de recherche du Cirad autour de la filière canne à sucre. « *La délégation des pays ACP avait marqué un vif intérêt pour de nombreux autres thèmes de recherche développés au Cirad* » se souvient Philippe Petithuguenin. À cette occasion, Michel Eddi et Patrick Gomes, président du sous-comité des pays ACP et ambassadeur de Guyana, ont renouvelé leur vœu de collaboration scientifique et technique sur la filière sucre, ainsi que sur des problématiques agricoles plus vastes

comme les bioénergies, les approches sociales de la production ou encore l'intensification écologique. Ce vœu est aujourd'hui exaucé par la signature de cet accord-cadre, qui a eu lieu lors de la 100<sup>e</sup> réunion du conseil des ministres ACP, à Bruxelles.

Pour le centre de recherche français, cet accord est à la fois l'occasion de consolider les partenariats avec les pays ACP, mais aussi de se rapprocher de la direction générale du développement et de la coopération de l'Union européenne (DevCo/EuropeAid), direction qui met en œuvre le fonds européen de développement.

## Vient de paraître

### Politiques publiques pour l'agriculture familiale : caractériser pour mieux soutenir

L'année internationale de l'agriculture familiale a médiatisé le rôle économique et social que joue ce type d'agriculture, ainsi que ses atouts pour relever les défis globaux. Elle a soulevé aussi des fragilités et la nécessité d'une action publique déterminée et d'ampleur pour les dépasser. Or, l'élaboration et la mise en œuvre de politiques publiques nécessitent une définition précise et statistique de l'agriculture familiale à l'échelle mondiale, et aussi une image fine des différentes formes que prend cette agriculture à l'échelle nationale. D'où la proposition, formulée dans ce numéro de Perspective, de caractériser l'agriculture familiale par la conjonction entre unité domestique et unité de production, et de définir des critères pour affiner cette définition dans chaque pays.

Jean-Michel Sourisseau, Jean-François Bélières, Philippe Bonnal, Pierre-Marie Bosc, Bruno Losch, Jacques Marzin. Politiques publiques pour l'agriculture familiale : caractériser pour mieux soutenir.

*Perspective* No. 29, Cirad, Novembre 2014.

### Le renouveau des systèmes d'information sur les marchés agricoles dans les pays en développement

Comment fonctionnent les systèmes d'information sur les marchés agricoles (SIM) dans les pays en développement ? Sont-ils utiles au fonctionnement des marchés et aux politiques publiques ? Que sait-on de leur impact ? Pour répondre à ces questions, un numéro thématique des *Cahiers Agricultures* re-situe l'évolution récente des SIM dans une perspective historique. Il présente notamment six exemples de SIM en Afrique francophone et anglophone, leur fonctionnement, les difficultés auxquelles ils font face et les solutions mises en œuvre pour les surmonter. Les trois derniers articles traitent de l'impact des SIM.

Le numéro comporte également un article de synthèse publié en français et en anglais et des articles de recherche publiés dans la langue maternelle de leur auteur.

Le renouveau des systèmes d'information sur les marchés agricoles dans les pays en développement.

*Cahiers Agricultures*, Vol. 23, No 4/5, Juillet-octobre 2014.